

Paris, le 4 février 2020

3 avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Standard : 01 40 27 30 00
Télécopie : 01 40 27 55 77
secretariat.dg.sap@aphp.fr

_____ Madame, Monsieur,

LE DIRECTEUR GENERAL

Vous avez fait part de votre intention de démissionner de vos responsabilités de chef de service ou de chef d'unité fonctionnelle. Nous savons ce que cela représente : être chef de service est une responsabilité essentielle au service des malades, à la tête d'une équipe et d'un projet médical et universitaire. Nul n'y renonce sans réflexion et sans regret. Et chacun souhaite pouvoir exercer ces responsabilités dans des conditions à la hauteur de l'idée qu'il se fait de la médecine universitaire de haut niveau qui motive le travail à l'APHP.

Par votre geste, vous souhaitez lancer ou prolonger un cri d'alarme. Ce cri d'alarme nous l'avons entendu et nous souhaitons ardemment apporter des réponses à ce qui le motive.

Lundi soir nous avons, dans le cadre d'une réunion organisée avec le Président de la CME, le Pr Rémi Salomon, longuement échangé avec quelques-uns d'entre vous qui chacun, à travers les raisons qui avaient motivé son geste, reflétait ce que beaucoup d'entre vous ressentent.


Tous ont insisté, dans cette période de crise, sur la nécessité d'un respect mutuel et du plus haut degré de compréhension entre les équipes de direction et les équipes médicales. Car ce geste est aussi une demande de soutien, une demande d'une implication plus forte dans les décisions, une demande d'écoute des propositions, une demande d'attention aux solutions. Nous sommes, le président de la CME et moi-même, convaincus que dans cette période difficile, l'écoute est primordiale, l'attention doit être redoublée, les tensions et les procès d'intention évités. Nous avons indiqué l'un et l'autre, hier soir, que nous souhaitons nous en porter garants, pour les directeurs comme pour les responsables médicaux.

A l'issue de cet échange, j'ai proposé quatre directions :

1. S'engager sur la mise en œuvre la plus rapide et la plus large de l'ensemble des mesures à notre disposition, en particulier celles qui résultent du plan gouvernemental « investir pour l'hôpital » qui peuvent contribuer à recruter et fidéliser, notamment celles qui concernent les rémunérations et les conditions de reprise partielle de la dette;
2. Etre à l'écoute de toutes les propositions qui pourront être faites dans les services pour être plus attractif et plus réactifs pour les recrutements et pouvoir en intégrer dans le fond de transformation ;
3. S'inscrire collectivement dans la démarche de travail proposée par la ministre le 17 janvier pour préparer un deuxième paquet de mesures pour accélérer le rétablissement de l'hôpital public ; dans ce cadre, le réseau des CHU européens, auquel nous participons, doit nous permettre de nous appuyer sur des données documentées comparatives solides sur le niveau des rémunérations et les conditions de travail.
4. Traduire en acte les intentions sur les améliorations des équilibres de gouvernance, conduisant à plus d'autonomie et de responsabilités pour les responsables de structure médicale, dans des conditions adaptées aux spécificités et aux besoins de l'APHP.

Nous ne voulons pas que ces cris ne débouchent que sur des mots mais sur des changements réels que nous sommes prêts à porter collectivement car nous avons conscience de l'urgence, de la profondeur du malaise mais aussi de la volonté de tous de donner le meilleur pour l'hôpital public auquel nous sommes tant attachés.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Martin HIRSCH